

# AMAP Les Paniers du Chablais Contrat d'engagement : fromages et produits laitiers de vache Année 2025



Entre le producteur : Valentin ANTHONIOZ, Ferme Les Pâtres des Reines aux Gets

Tél :	06 48 59	17 68 -	Courriel :	pauline-bova	rd@hotmail.fr
-------	----------	---------	------------	--------------	---------------

Et M.,M <sup>me</sup> :	adhérent-e à <b>l'AMAP Les Paniers du Chablais</b>	
Adresse :		
Tél. :	Courriel :	

### Les producteurs s'engagent :

- à respecter les statuts de l'association « Les Paniers du Chablais ».
- > à respecter la démarche d'agriculture paysanne et l'équilibre environnemental naturel.
- à informer à la demande l'adhérent-e sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes.
- à assurer la livraison des produits aux contractants, sur le lieu de distribution, le vendredi (cf tableau dates ci-dessous).
- à débuter la saison 2025 le 17 janvier.
- à avertir suffisamment à l'avance une éventuelle rupture de produits.
- à communiquer à l'adhérent les périodes d'encaissement des chèques fournis lors de la signature du contrat (cf mois d'encaissement précisés ci-dessous).

### L'adhérent(e) s'engage :

- à soutenir les producteurs dans leur démarche.
- à récupérer son plateau de fromage, aux lieux, jours et heures déterminés par l'AMAP, sinon à se faire remplacer temporairement ou définitivement, en avertissant au préalable le producteur et l'AMAP Les Paniers du Chablais.
- à accepter les aléas de la production sur la nature ou le volume du contenu du panier.
- à ramener les pots, bouteilles et couvercles de yaourt, de fromage blanc, pâte à tartiner et lait.
- à régler à l'avance le montant du présent contrat selon les dispositions choisies (cf. ci-dessous).

#### Dates de distribution :

Le vendredi toutes <u>les 2 semaines entre janvier et décembre</u>, avec une pause en septembre et octobre (pas de distribution les 29 août, 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre).

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
17	14	14	11	9	6	4	1			7	5
31	28	28	25	23	20	18	15			21	19

## Veuillez cocher la formule choisie :

FORMULE	10€50	16€50	22€50	29€50		
CONTRAT						
ANNUEL : 10 mois (20 distributions)						
De janvier à décembre	=	=	=	=		
	210€	330€	450€	590€		
OPTION : Beurre 250g avec pointe de sel – 3€	beurre(s) x 3€ x 20 distributions =€					
OPTION: Lait entier pasteurisé 1 litre – 2€	litre(s) x 2€ x 20 distributions =€					
LIGNE DE CRÉDIT	€					
MONTANT TOTAL	MONTANT TOTAL : € Dont TVA 5,5 %					
	RÈGLEMENT par :  □ chèque(s) à l'ordre de Valentin ANTHONIOZ  jusqu'à 4 chèques - mise en banque : janvier, avril, juillet, octobre  □ virement IBAN sur demande (1 seul virement autorisé)					
	ne pas réaliser de virement avant janvier 2025 pour ne pas complique gestion comptable, merci					

Date : Signature du producteur Signature de l'adhérent-e